



FÉDÉRATION DES CARNAVALS ET FESTIVITÉS D'ALSACE

Siège : 19 rue des Jardins F-68000 COLMAR

*association inscrite au tribunal d'instance de Colmar
sous volume 56 folio n° 135*

*affiliée à la Fédération Française du Bénévolat Associatif
et à la NEG européenne*



Président

Edouard Bach

4b, rue du 6ième R.I.C

68680 KEMBS

Tél : 0389483438

COLMAR 05.06.2019

Quoi de neuf à la FCF ALSACE N°02-2019

Chers adhérents de la FCF ALSACE,

Voilà que les cavalcades se terminent dans un bilan de satisfaction mitigé, terni par une météo capricieuse. Vents et pluies ont obligés certains organisateurs de stopper leur fête ou d'en faire un ersatz festif.

Nous avons encore eu raison d'insister sur l'interdiction des bouteilles en verre sur nos chars et dans les rangs des groupes.

La consigne a été bien suivie dans le SUD de l'Alsace. Hélas, la réglementation de la circulation des chars sur les routes, hors de nos cavalcades, l'a été moins. Nous avons pu constater des chars avec plus d'une vingtaine de personnes à bord, circulant sur les routes pour aller et venir des cavalcades. Il nous est rapporté que des chars se sont fait verbalisés par la gendarmerie pour cela et également pour avoir accroché un deuxième char ce qui n'est autorisé que pour les véhicules des cirques.

Nul char ne peut exclure tous les risques d'accidents pour le char ou pour ses occupants.

Alors qu'aucun bulletin météo mettait en garde ni interdisait les fêtes ou la circulation des chars, le char vide d'un groupe Kembois s'est renversé au rondpoint de BALDERSHEIM, samedi 16/03/19 vers 10H45, suite à des rafales successives, atteignant les 80 km/h, d'après le site météo et accompagnés de petits tourbillons de vent qui se sont engouffrés dans le char pour le faire tomber sur son flanc et sur le bas-côté de la route.

Tel un film au ralenti, en deux temps selon l'équipe choqués, du véhicule équipé du gyrophare qui suivait le char, celui-ci s'est couché.

Bonne réaction des jeunes qui ont immédiatement informé la gendarmerie de SAUSHEIM qui a mis en sécurité le lieu de l'accident et réglé la circulation.

Nous remercions les Secours des pompiers de BALDERSHEIM qui venant d'un exercice, se sont arrêtés promptement sur place et ont assisté le jeune responsable du char, un peu choqué par le fraqua du toit et les dégâts du char.

A part le déboire financier de la sono et du matériel cassé sur le char, tout a été mis en œuvre pour dégager rapidement la chaussée sous protection de la gendarmerie de SAUSHEIM que nous remercions vivement.

Malgré que, quelques carnavaliers ne se sont pas gênés de rire à mon dépend et surtout de notre déboire, je déplore toutes les bêtises écrites sur les réseaux sociaux et je témoigne ici d'une grande solidarité à travers l'Alsace envers nos jeunes.

Cela leur a permis de ramener le char sans toiture, à KEMBS et le réparer jusqu'à tard dans la nuit, afin d'aller honorer le lendemain, en toute sécurité, le défilé de la cavalcade de COLMAR. Certes, il manquait quelques décors au char.

Imaginez ma surprise de voir une trentaine de personnes issues du SUNDGAU jusqu'à OLTINGUE, Hagenthal et RIESPACH, qui se sont mobilisés pour venir à KEMBS, reconstruire le char. Voilà ce qu'est également de nos jours, l'esprit de nos carnavaliers.

UN grand MERCI et BRAVO à tous ceux qui sont spontanément venus aider et ont démontré la solidarité dans notre fédération des Carnavals et Festivités d'ALSACE.

Cet accident devrait faire réfléchir tous les groupes qui vont encore de cavalcades en cavalcades sur leurs chars. Je pense que certaines photos de notre char renversé laissent imaginer ce qui aurait pu arriver si un groupe de jeunes étaient sur le char.

Nos assurances comme la plus-part, couvrent les dégâts dû à telle circonstance. Mais, pour un coup de vent local fort et en tourbillons les discussions de couvertures des dégâts sont difficiles. « Comme toujours, on cherche un responsable »

Il est encore plus difficile de se faire rembourser d'un accident survenu après un arrêt du char jusqu'à 23H30 sur le parking d'un autre village que celui de la cavalcade qui s'est terminée à 16h. Si le chemin du retour diffère de la route et du temps mis pour venir, les assurances comme toutes les assurances trajet, sont réticentes, surtout si les causes de l'accident ne sont pas claires.

Trésoriers d'associations adhérentes à la FCF ALSACE :

Notre partenaire bancaire CREDIT MUTUEL, nous a offert un programme de gestion pour nos associations de la FCF Alsace. Très facile d'utilisation cela allégera le travail de tous nos trésoriers et portera une uniformité dans la gestion des comptes de nos associations même en cas de changement de trésorier.

Vous aurez une page journal de comptes (Listing de vos opérations durant l'année), une page recettes de trésorerie, une page dépenses et le bilan, que vous pouvez présenter en colonne ou en fromages.

Ci-joint également la nouvelle formule du CREDIT MUTUEL PAY ASSOS que vous pouvez télécharger des pièces jointes.

Toute association à jour de ces cotisations annuelles, pourra demander copie de ce programme auprès de la FCF ALSACE.

Votre Fédération assiste toujours aux CA de la fédération nationale (FFBA) ou nous représentons le monde du FESTIF.

Suite à de nombreuses demandes, je vous renvoie le texte spécial assurances

SPECIAL ASSURANCES
NOTRE ASSURANCE EST UNE ASSURANCE A TIERS
ELLE REMBOURSE TOUS LES DEGÂTS QUE NOUS CAUSONS A AUTRUIT

A toutes nos associations membres de la FCF ALSACE, un grand merci pour votre vigilance lors de vos manifestations.

Comme déjà signalé, grâce à vos encadrements de fêtes sans incidents ni accidents majeurs, et à plus de 12% de croissances de nos adhérents soit 67 associations en cette année 2019, notre assureur la SMACL, n'a pas augmenté les cotisations de bases.

Nous avons hélas constaté la saison passée, que deux associations organisaient des cavalcades sans assurances et d'autres associations participaient à des cavalcades sans (R.C.) assurance Responsabilité Civile pour leurs groupes ni assurances spéciales pour le char et le tracteur.

Je voudrais rappeler ici deux points importants :

- **L'organisateur** de la fête doit garantir la couverture d'assurances de sa fête et de tous les dégâts qu'il peut générer même l'intoxication alimentaire. Comme lui, vous pouvez aussi lui demander son justificatif d'assurances pour sa fête ou sa cavalcade.

- **Les groupes visiteurs** doivent garantir la couverture du groupe en **RC** pour couvrir les éventuels dégâts causés par leurs membres du groupe et pour ceux qui ont un char, **l'assurance spéciale circulation char** qui couvre les dégâts que peut générer leur char et tracteur.

« L'ASSURANCE NE PARRAIT CHERE QU'AVANT L'ACCIDENT »

Nous demandons à nos adhérents de ne pas lésiner sur les assurances afin de pouvoir organiser sereinement les manifestations.

Avec la FFBA, nous avons négocié des tarifs d'assurances accessibles à tous, sans aucune commission pour la FCF ALSACE.

L'assurance pour nos fêtes, c'est comme les valises, elles font partie du prix du voyage et protègent notre bien.

Il appartient de faite, à nos groupes participants à diverses manifestations de souscrire une RC Groupe, et à nos organisateurs de cavalcades ou autres défilés, de vérifier si les groupes participants ont souscrit une assurance RC voire assurances pour le char et le tracteur.

Tous les adhérents à la FCF ALSACE reçoivent un N° d'adhérent attribué chaque année. Ce N° d'adhérent doit être présenter à l'organisateur, à la confirmation de la participation d'un défilé, il est le garant de la couverture en RC.

Notre trésorier M.Pierre Laroche vous a envoyé les tarifs de nos assurances ainsi que de la cotisation à la FCF ALSACE et nous prie d'expliquer la composition de notre **cotisation de 95€** :

- 17€ vont à la FFBA Nationale en Cotisation Fédérale

- 59€ pour le recouvrement de votre RC GROUPE jusqu'à 50 pers (Ajustement si plus de membres dans votre association)

Plus les frais de dossiers assurances

- 19€ vont à la FCF ALSACE pour la cotisation annuelle, votre RC associative, les frais de gestion, courriers et fonctionnement annuel du bureau. Plaquette annuelle distribuée à l'AG, etc.

Voilà pourquoi notre bilan financier annuel de la FCF Alsace est chaque année si près de l'équilibre.

LES ASSURANCES EN OPTION (Char, Instruments, Masques ect.) S'AJOUTENT SEPAREMENT.

Vos courriers :

Quelques adhérents se sont demandés pourquoi ils ont reçu des courriers de l'UDBA 68 qui est la fédération départementale des bénévoles. L'UDBA 68 et la FCF Alsace sont deux fédérations qui regroupent des bénévoles. L'une est plus pour les associations de sport, danses et culture, alors que la FCF Alsace est la fédération des associations d'Orchestres de Danse, de GUGGEN Musique, de Groupes d'Animations, avec ou sans char, du monde des Festivités et Carnavals d'Alsace, avec des règlements propres à vos activités dans le monde festif.

Bien que les deux fédérations soient sous l'égide de la FFBA Nationale, c'est bien la FCF ALSACE, la fédération qui regroupe le FESTIF.

ATTENTION date à retenir :

Chers amis, réservez-vous la date de notre AG, le samedi 12 octobre 2019 à RIEDISHEIM à 15H
Venez nombreux à ces instants de convivialité, de contact, et d'information des derniers règlements ou lois.

Comme toujours, nous sommes à l'écoute de vos questions, problèmes ou demande de conseils.

Cordialement votre, pour la FCF ALSACE Edouard BACH Président